

Il s'agit bien là d'un processus, et pas seulement d'une finalité comme pourraient l'être la démocratie participative ou la participation démocratique deux termes beaucoup plus utilisés aujourd'hui.

Si dans la langue anglaise, ce terme est apparu dès l'arrivée des colons en Amérique du Nord, au sein de certaines communautés, c'est dans les années soixante dix qu'il est réactivé pour évoquer une remise en question des pratiques sociales dans le contexte particulier de la crise économique engendrée par le choc pétrolier de 1973. La notion, quant à elle, était déjà présente dans les utopies sociales du XVIIIème siècle.

C'est autour de l'abandon progressif du modèle de l'Etat Providence que le concept va s'argumenter. En effet, l'Etat Providence est marqué par une pratique centralisatrice des services offerts aux personnes qui génère nécessairement la prise en charge des besoins de la population par un nombre croissant de professionnels. Lorsque ces « experts » du travail auprès des populations sont aux prises avec des difficultés pour résoudre leurs problèmes, ils stigmatisent, consciemment ou non, les comportements des groupes à besoins particuliers générant alors une « double victimisation » de strates entières de la population.

Pour lutter contre cet effet, les mouvements syndicaux, féministes, antiracistes, ont promu l'acquisition de nouveaux droits et/ou de nouvelles ressources au moyen de la mobilisation collective.

### **Le processus**

Il s'agit bien, pour les problématiques sociales, de doter les sujets des difficultés de la capacité à participer à l'analyse et à la résolution de leurs difficultés.

Etendu au domaine politique, autour des questions de développement ou de conduite des politiques publiques, le principe de la responsabilisation de tous les acteurs de la vie publique dans les domaines qui concernent leur vie collective mais aussi la satisfaction individuelle répond au souci de « réaffirmer l'appartenance à tous et à n'importe qui de cette sphère publique incessamment privatisée »<sup>1</sup> qu'est la démocratie.

Le processus se joue en permanence non dans une tension entre l'individuel et le collectif, mais dans une complémentarité entre les deux. Le développement du pouvoir d'agir s'appuie sur ce que la connaissance de soi **et** du monde qui nous entoure nous apporte **et** apporte au monde.

---

<sup>1</sup> Jacques RANCIERE, La haine de la démocratie, la fabrique éditions, 2005

C'est alors un double glissement qui s'opère :

□ Celui de *l'intérêt général vers le bien commun*, c'est-à-dire la recherche de points d'accord entre les intérêts particuliers

□ Celui d'une citoyenneté entièrement référée à l'Etat vers une citoyenneté marquée par « la recherche du partage des responsabilités et des modes de régulations alternatifs à l'Etat »<sup>2</sup>.

### **Conditions de la réussite**

Pour que le processus de développement du pouvoir d'agir se mette en œuvre il est nécessaire

□ d'abord de redéfinir les pratiques professionnelles en prenant en compte la complémentarité des compétences des acteurs. Il s'agit de faire reconnaître deux expertises : l'expertise professionnelle (générale et exportable) et l'expertise expérientielle (spécifique)

□ puis d'enraciner la démarche dans l'action, en recherchant des modalités qui visent ce croisement des expertises, c'est-à-dire qui favorisent l'articulation de l'action individuelle et collective : les groupes d'entraide, les coopératives ...

□ l'action doit viser les groupes exclus habituellement des décisions afin de rétablir des équilibres dans la possession des ressources de toutes natures

□ il s'agit enfin de promouvoir la lecture du fonctionnement collectif dans la visée d'un gain pour chacune des parties : les professionnels et les usagers.

### **L'empowerment dans les pratiques sociales**

Proposition d'une grille d'analyse pour les pratiques sociales<sup>3</sup>

□ qu'est-ce qui pose problème ou plus précisément qu'est ce qui justifie qu'une réalité soit considérée comme un problème ?

□ qui définit le problème ?

- priorité aux acteurs aux prises avec la réalité
- aide à la mise en forme par les professionnels

□ qui a les ressources nécessaires à la résolution du problème ?

- le professionnel comme facilitateur

□ qui est le mieux placé pour définir les solutions satisfaisantes ?

- exemples dans le domaine de la santé ( la psychiatrie institutionnelle, la médecine générale dans les quartiers défavorisés)
- le professionnel est alors là pour vulgariser les connaissances afin d'associer au mieux à la mise en œuvre de la solution

□ en quoi la résolution du problème contribue t-elle au renforcement de la communauté visée ?

- renforcement de groupes médiateurs (exemple : renforcer les familles)

□ la solution proposée contribue t-elle au développement d'une société plus juste ?

---

<sup>2</sup> Bernard JOUVE, *l'empowerment : à quelles conditions ? pour quels objectifs ?*, note de travail in *Pouvoirs locaux* n° 71, 2006

<sup>3</sup> Yann LE BOSSE, *Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux*, in *Nouvelles pratiques sociales*, vol.9, n°1, 1996, p. 127-145, consultable sur <http://id.erudit.org/iderudit/30135ar>

- durabilité des solutions

## **Empowerment et développement**

Le cas particulier de l'empowerment des femmes en lien avec la lutte contre la pauvreté.<sup>4</sup>

Cette question est particulièrement pertinente si l'on veut ne pas amoindrir le processus même de développement en ne reconnaissant pas l'importance des rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans les processus de développement. La conférence de Pékin en 1995 situe ainsi la problématique : « l'empowerment des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix »

Acteurs impliqués dans le développement :

- les acteurs de développement dans leur communauté (individus et organisations)
- les organisations d'accompagnement : ONG, services étatiques, instituts de formation, bureaux d'études
- les bailleurs de fond : ONG, Etats et coopérations multinationales, institutions religieuses...

processus visé :

- ⇒ élucider et croiser les logiques propres et les dynamiques
- ⇒ se donner les outils pour être attentif à percevoir, voire mesurer l'évolution du processus par apport aux différents contextes

Dans le processus de construction identitaire dynamique (individuelle et collective), il s'agit d'atteindre quatre niveaux de pouvoir :

- pouvoir sur : domination/ subordination, il s'exerce sur quelqu'un et est susceptible de générer des résistances (actives ou passives). Ce pouvoir est en quantité limitée.
- Pouvoir de : il s'agit du développement des capacités intellectuelles et des moyens économiques (accès au contrôle des moyens de production et des bénéfices)
- Pouvoir avec : les solidarités, les capacités d'organisation y compris le lobbying
- Pouvoir intérieur : image de soi, estime de soi, auto-influence

Les indicateurs d'empowerment

Tant au niveau individuel que collectif, on part d'un état des lieux concernant :

- Les ressources économiques disponibles : le capital, le revenu, la terre, le temps, les marchés, le niveau de santé, l'information

---

<sup>4</sup> L'approche de l'empowerment des femmes : guide méthodologique, direction Générale de la Coopération au Développement, Bruxelles, juin 2007

□ Les ressources humaines : connaissances de gestion, connaissances techniques, capacités d'analyse, niveau de maîtrise de l'information, image et estime de soi

□ Les ressources sociopolitiques : modes d'organisation collective, mobilité, degré de participation à la vie locale...

Puis le programme va introduire en renforcement un ensemble de stratégies, moyens et activités

□ Ressources économiques : crédit, allègement de tâches par l'apport de technologies, foncier, constructions, moyens de transport

□ Ressources humaines : formation, accompagnement, visites d'échanges...

□ Ressources sociopolitiques : appui à l'organisation, à la structuration, à la mise en réseaux, au lobbying...

Pour analyser le résultat du programme, on positionne les acquis sur les quatre niveaux du pouvoir.

Exemple : l'augmentation des revenus monétaires des femmes de Dosso au Niger (p. 26,27, 28)

## **Politiques publiques et empowerment**

« la promotion de la démocratie participe pourrait constituer une sorte de compensation au plan local à la réduction de l'importance de l'échelon national par le global »

Pour apprécier le degré atteint par les pratiques de participation démocratique, il est utile de s'appuyer sur une « échelle de participation citoyenne ». Jacques DONZELOT et Renaud EPSTEIN<sup>5</sup> proposent celle élaborée par Sherry ARNSTEIN en 1969 dans le cadre d'un programme américain destiné à mettre fin à la ségrégation dans les hôpitaux publics.

Elle définit 3 niveaux et 8 degrés

□ Niveau 1 : *thérapie, manipulation*. L'objectif est d'éduquer les participants pour obtenir leur soutien. On utilise pour cela les techniques de la sphère de la publicité et des relations publiques

□ Niveau 2 : *la coopération symbolique* .3 degrés

- Degré 1 : information (flux à sens unique ou assurant des feed-back)
- Degré 2 : consultation
- Degré 3 : réassurance : autoriser ou inviter les citoyens à donner leur avis et à faire des propositions. Le relais est ensuite passé aux experts

□ Niveau 3 : *participation*. 3 degrés

• Degré 1 : élaboration d'un partenariat, c'est-à-dire facilitation d'une négociation entre les citoyens et ceux qui détiennent le pouvoir. C'est par exemple la

---

<sup>5</sup> Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine, Esprit , juillet 2006

formation de comités qui deviennent responsables des décisions et de la planification des opérations.

- Degré 2 : délégation de pouvoir : les citoyens détiennent alors un droit de veto ainsi que la responsabilité de rendre compte publiquement de tout ce qui concerne le programme.

- Degré 3 : le contrôle citoyen : les tâches de conception, de planification, de direction des programmes relèvent des citoyens et des bailleurs de fond.

Deux exemples sur la rénovation urbaine : Nantes et le quartier Malakoff, les corporations de développement communautaire aux USA.

### **Nantes**

Cadre du projet : Grand Projet de Ville 2001. Il s'agissait d'ouvrir ce quartier très populaire (habitat social) à une population plus variée (attirer les classes moyennes surtout) dans le cadre du développement d'un pôle tertiaire commercial et résidentiel proche de la gare TGV.

Le souci du maire était de favoriser la participation démocratique en ce qu'elle pouvait faire accepter à la population originelle du quartier un programme important de démolitions (immeubles, collège) et de reconstruction ainsi qu'un schéma de circulation désenclavant.

La démarche a été la suivante :

- Un cycle de concertation afin d'établir le diagnostic préalable au projet
- Une consultation des habitants dans le cadre du choix de projets proposés par 3 équipes. Le choix des habitants, relativement « protecteur » n'a pas été en accord avec celui de l'équipe municipale.
- Passage de la philosophie du projet au projet lui-même.

Les « outils » utilisés :

- Consultation de prestataires extérieurs pour réaliser une enquête sociologique sur les perceptions, les usages et les attentes des habitants.
- Une douzaine de réunions du comité consultatif de quartier (22 habitants, 34 membres d'associations, et 29 institutionnels)
- consultation publique sur les projets à la Boutique du Projet.
- Mise en place d'ateliers sur les différents secteurs du quartier, la voirie, les équipements et l'environnement. Ont été ainsi abordés :
  - Les tours à démolir
  - Les propositions de relogement
  - La mixité sociale
  - Modifications de voirie
  - Equipements et locaux associatifs
- La gestion urbaine de proximité :
  - Petits déjeuners dans les escaliers d'immeubles, assez vite devenus des apéritifs...

La démarche a provoqué de réelles inflexions dans l'ampleur des projets et dans leurs modalités de mise en œuvre. La concertation a surtout rendu les concepteurs du projet plus lucides quant à son impact social.

Selon l'échelle de S. ARNSTEIN, on se situe dans un projet d'une certaine ampleur dans la mobilisation des usagers sans toutefois aller au-delà de la *coopération symbolique*, même si le processus a conduit à une inflexion non négligeable du projet.

### ***Les corporations de développement communautaire***

Nées aux USA à la fin des années soixante dix pour tenter de résoudre le grave problème de la dévastation physique et de la décomposition sociale (émeutes raciales, installation des populations dans la dépendance sociale) des inner-cities, ces corporations visent à confier aux habitants des ghettos la rénovation de leurs lieux de vie en tablant sur la croyance que la responsabilisation aura un double effet civique et moral.

L'outil :

C'est une association dotée d'un conseil d'administration dont plus de 60% des membres sont des habitants de la zone délimitée pour une intervention.

Les droits :

- Droit de planning
- Financements de l'autorité fédérale et des fonds privés permettant l'embauche d'urbanistes, de spécialistes financiers, d'organiseurs de la vie communautaire

La corporation en accord avec la municipalité mandate les « professionnels ».

Elle joue obligatoirement un rôle éducatif (sécurité, propreté, accession à la propriété).

Avec ces corporations et en particulier autour de leur participation à la décision, on franchit un degré de plus et on atteint le niveau de la participation effective même si le contrôle du pouvoir reste assuré par les municipalités.

Dans le système français, on peut tenter d'analyser de cette façon le fonctionnement des comités de quartiers...

Voilà une approche par l'évaluation des outils de la participation démocratique. On peut tenter de regarder ainsi de plus près certains objets à la mode comme ceux mis en œuvre en région Poitou-Charentes...